

COMITÉ DE PARENTS
DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES

Rapport annuel

2006-2007

Adopté le 4 septembre 2007

TABLE DES MATIÈRES

	Page
1.0 Message du Président	3
2.0 Membres du Comité de parents (délégués et substituts)	4
3.0 Calendrier des rencontres	6
4.0 Consultations de la Commission scolaire des Phares	7
5.0 Consultations de la Fédération des comités de parents du Québec	7
6.0 Résolutions et nominations relatives au Comité de parents	7
7.0 Invités et conférenciers	8
8.0 Participation des membres aux comités de travail de la Commission scolaire	10
9.0 Délégations des membres	10
10.0 Formation conjointe pour les membres des conseils d'établissement	10
11.0 Rencontres : Comité de parents / Commission scolaire	11
12.0 Représentations des membres à la FCPQ et autres organismes	11
13.0 Recommandations :	
13.1 À la Commission scolaire des Phares	12
13.2 Aux conseils d'établissement	13
ANNEXE 1 - Plan d'action 2006-2007	
ANNEXE 2 - Rapport financier 2006-2007	

1.0 MESSAGE DU PRÉSIDENT

L'année scolaire 2006-2007 est terminée ainsi que le mandat du présent Comité de parents de la Commission scolaire des Phares. Ce fût une année chargée dans le domaine de l'éducation. Beaucoup d'intervenants, dont bien sûr les parents, ont manifesté leurs inquiétudes vis-à-vis le Renouveau pédagogique, entre autres, et le bulletin en particulier. Des promesses ont été faites pour des changements, en particulier sur les modes d'évaluation. Espérons que cela ira dans le sens de la volonté des parents souvent manifestée, d'avoir un bulletin clair et représentatif du cheminement des enfants.

La Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ) a aussi mis en branle un projet depuis longtemps souhaité par les parents, soit la création d'un protecteur de l'élève. Voilà un projet qui, espérons-le, saura se concrétiser malgré les embûches budgétaires.

Votre Comité de parents a essayé de répondre aux attentes que vous aviez formulées au début de l'année, soit entre autres :

- *Que le Comité soit un lien d'information privilégié et pertinent sur l'éducation;*
- *Que le Comité écoute ses membres et qu'il soit solidaire;*
- *Que le Comité ait de l'influence sur la Commission scolaire;*
- *Que les membres se préoccupent de la réussite des élèves;*
- *Que le Comité connaisse les réalités des parents, des enfants et de l'école.*

Rappelons aussi que le Comité de parents se doit de remplir certains rôles, soit :

- *Informers les parents;*
- *Fournir à ces derniers une formation adéquate pour bien répondre à leur rôle tant au Comité de parents qu'aux conseils d'établissement;*
- *Répondre aux consultations de la Commission scolaire de façon structurée et constructive.*

Humblement, nous croyons que la plupart des ces objectifs ont été atteints et que le Comité a rempli ses obligations de façon positive et soucieuse d'établir un partenariat constructif avec la Commission scolaire des Phares.

Au cours de l'année 2006-2007, nous avons eu à nous interroger sur la pertinence de notre adhésion à l'Association des comités de parents du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (ACPBGI). Notre Comité de parents a demandé à maintes occasions au conseil d'administration de l'ACPBGI de faire valoir la pertinence de leur structure. Malheureusement, à date, rien n'a été entrepris dans ce sens. Une décision de notre adhésion 2007-2008 devra être prise sous peu.

Nous avons aussi entrepris des discussions constructives avec la Commission scolaire. Celles-ci se continueront par la tenue, en 2007-2008, de deux rencontres entre l'Exécutif du Comité de parents et la direction de la Commission scolaire. Le Comité de parents a obtenu l'assurance de la formation d'un comité Ad Hoc pour la préparation du document « Critères d'inscriptions des élèves 2008-2009 ». La continuité de ces rencontres est souhaitée par l'ensemble des parents, chacune des parties saura très certainement en tirer profit. Le Comité de parents a aussi demandé à la Commission scolaire d'établir, de façon permanente, la tenue d'une formation commune aux membres des conseils d'établissement à chaque mois d'octobre afin d'en faciliter leur bon fonctionnement.

Nous sommes fiers d'avoir accentué nos rapports avec la Commission scolaire. Ces échanges devraient se poursuivre en 2007-2008. Nous sommes honorés de l'ouverture manifestée par la Commission scolaire. Ces échanges seront, nous en sommes convaincus, bénéfiques pour la réussite de nos enfants. En plus des critères d'inscriptions, d'autres sujets de discussions ont déjà été mis sur la table, soit la capacité d'accueil des écoles, les programmes enrichis, la décroissance de la clientèle scolaire, etc.

Il est important que la Commission scolaire connaisse clairement les craintes et les attentes des parents; l'ouverture à collaborer avec nous indique clairement leur volonté d'écoute et de réussite.

Comme parents et délégués, il nous importe de convaincre les membres de nos conseils d'établissement de l'importance de la représentation de ceux-ci au sein de notre Comité de parents pour que l'ensemble de nos démarches soient crédibles et des plus représentatives.

Je tiens à remercier sincèrement tous les parents qui contribuent à la réussite des jeunes et, particulièrement, les membres du Comité de parents qui ont été d'une aide et d'un support inestimable dans toutes les consultations et actions qu'a dû entreprendre notre Comité.

Je remercie aussi les parents membres du Comité exécutif et les parents membres des autres comités pour leur disponibilité et leur excellent travail. Je souhaite, bien sûr, que plusieurs d'entre vous soient de retour au Comité 2007-2008 pour poursuivre le travail entrepris.

Dans une approche de continuité de travail pour ce prochain Comité, j'aimerais faire les recommandations suivantes :

- *Collaborer avec le Comité consultatif EHDAA et le soutenir dans son rôle (une rencontre a eu lieu entre les exécutifs du Comité de parents et du Comité des élèves HDAA au cours de la dernière année pour rétablir les ponts entre nous);*
- *S'interroger sur les répercussions de la diminution de la clientèle scolaire sur les services aux jeunes;*
- *Émettre son opinion sur l'élaboration du futur Plan stratégique de la Commission scolaire;*
- *Continuer le dialogue avec la Commission scolaire;*
- *Analyser minutieusement les attentes des parents et les faire connaître.*

Je suis assuré que ces défis seront relevés avec vigueur.

Gaston Rioux, président
Comité de parents 2006-2007

2.0 MEMBRES DU COMITÉ DE PARENTS

SECTEUR EST

Chantale Raymond	Déléguée, école Sainte-Luce (S)
Natacha Tremblay	Substitut
Linda Dumont	Déléguée, école Lévesque (P)
Pascale Fortier	Substitut

Julie Charest	Déléguée, école des Bois-et-Marées (P)
Marie-Josée Vignola	Substitut
Charlotte Guimond	Déléguée, école des Sources (P)
Yves Rouleau	Substitut

SECTEUR MONT-JOLI

Véronique Robillard	Déléguée, école le Mistral (S)
Daniel Thibeault	Substitut
Line St-Pierre	Déléguée, école les Alizés (S)
Philippe St-Germain	Substitut (3 mois)
(1)	Délégué, école Norjoli (P)
(1)	Substitut
Mélanie Dubé	Déléguée, école l'Envol (P)
Carmen Migneault	Substitut
Nancy Roy	Déléguée, école les Cheminots (P)
(1)	Substitut
Isabelle Coulombe	Déléguée, école du Portage (P)
(1)	Substitut
(1)	Délégué, école des Hauts-Plateaux (P+S)
(1)	Substitut

SECTEUR OUEST

Sandra Deschênes	Déléguée, l'Écho-des-Montagnes /Lavoie (P+S)
Josée Voyer	Substitut
Gaston Rioux	Délégué, école du Havre/Saint-Rosaire (P +S)
Catherine Pelletier	Substitut
Denise Desjardins	Déléguée, école la Colombe (P)
Régine Mailloux	Substitut
Valérie Brisson	Déléguée, école Boijoli (P+S)
Tania Ouellette	Substitut
Mario Ross	Délégué, école des Merisiers (P+S)
Anie Couillard	Substitut

SECTEUR RIMOUSKI

Patrice Cayouette	Délégué, école de l'Estran (P)
Eddy-Wilfrid Beninga	Substitut
Serge Langlois	Délégué, école l'Aquarelle (P)
Manon Gagnon	Substitut
Mylène Simard	Déléguée, école des Beaux-Séjours (P)
Pierre Pelletier	Substitut
Michel Pineault	Délégué, école Élisabeth-Turgeon (P)
(1)	Substitut
Lianne Coulombe	Déléguée, école Langevin (S)
(1)	Substitut
Daniel Arseneault	Délégué, école Paul-Hubert (S)
Claude Prignon	Substitut
Chantale Proulx	Déléguée, école Saint-Jean (S)
Christian Gionest	Substitut
Martin Veillette	Délégué, école du Rocher/D'Auteuil (P)

Dany Beaulieu	Substitut
Marie-Ève Rioux	Déléguée, école la-Rose-des-Vents (P)
Chantale Boucher	Substitut
Michel Ouellet	Délégué, école du Grand-Pavois (P)
Marielle D'Astous	Substitut
André-Albert Proulx (6 mois)	Délégué, comité consultatif EHDAA
Nancy Forsley (6 mois)	Déléguée, comité consultatif EHDAA
Hervé Lavoie	Substitut

(1) poste vacant

MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF

Gaston Rioux	Président
Mario Ross	Vice-président
Patrice Cayouette	Secrétaire
Valérie Brisson	Trésorière
Daniel Arseneault	Agent à l'information
Charlotte Guimond	Relationniste

3.0 CALENDRIER DES RENCONTRES

a) Des membres : (25 délégués et 20 substituts)

2006 :

3 octobre	Centre administratif, Rimouski
7 novembre	École Le Mistral, Mont-Joli
5 décembre	Centre administratif, Rimouski

2007 :

9 janvier	Centre administratif, Rimouski
6 février	École le Mistral, Mont-Joli
13 mars	École la Rose-des-Vents, Point-au-Père
3 avril	École des Merisiers, Ste-Blandine
1 ^{er} mai	Atelier de mécanique agricole, St-Joseph-de-Lepage
5 juin	Centre administratif, Rimouski
4 septembre	Centre administratif, Rimouski

La participation des membres délégué(e)s aux réunions régulières fut de 63%.

b) Du comité exécutif : (6 membres)

2006 : 15 septembre, 25 octobre, 21 novembre, 14 décembre ;

2007 : 23 janvier, 28 février, 27 mars, 17 avril, 15 mai, 27 juin.

4.0 CONSULTATIONS DE LA COMMISSION SCOLAIRE

- Désignation des membres au Comité consultatif EHDAA pour 2006-2007 (CP-06-07-102R-17)
- Critères d'inscription des élèves dans les écoles 2007-2008 et quartiers scolaires. (Procès-verbal du 5 décembre 2006 et CP-06-07-104R-29)
- Répartition des services éducatifs entre les écoles pour 2007-2008 (CP- 05-06-104R-30)
- Règles de passage pour l'année scolaire 2007-2008 (CP-06-07-104R-31)
- Plan triennal de répartition et de destination des immeubles et liste des établissements 2007-2008 à 2009-2010. (CP-06-07-104R-32)
- Objectifs, principes et critères de répartition des ressources financières pour l'année 2007-2008 (CP-06-07-106R-51)
- Calendrier scolaire 2007-2008 pour ordres primaire et secondaire (CP-06-07-108R-68)
- Disposition des onze (11) jours de congés communs à tous les élèves du préscolaire pour l'année scolaire 2007-2008 (CP-06-07-109R-77)
- Politique alimentaire de la Commission scolaire (CP-06-07-110R-84)

5.0 CONSULTATION DE LA FÉDÉRATION DES COMITÉS DE PARENTS

- Projet de loi 32 : propositions de changements à la Loi sur l'instruction publique et à la Loi sur les élections scolaires
- Le financement des comités de parents; la formation commune aux membres des conseils d'établissement; le droit de vote des parents commissaires; la notion de parents éligibles à un poste au sein d'un conseil d'établissement (notion d'autorité parentale). Cette consultation fut faite en comité exécutif le 28 février 2007 et les membres informés lors de la réunion régulière du 13 mars 2007.

6.0 RÉOLUTIONS RELATIVES AU COMITÉ DE PARENTS

- Adoption du rapport annuel et des états financiers 2005-2006 du Comité de parents (CP-05-06-108R-93 et CP-05-06-108R-96)
- Modifications aux règles de régie interne (CP-05-06-108R-94 et CP-06-07-102R-11)
- Calendrier des rencontres pour l'année 2006-2007 (CP-05-06-101R-06)
- Signatures des effets bancaires pour l'année 2006-2007 (CP-06-07-101R-07)
- Adhésion (conditionnelle) à l'ACPBGI pour l'année 2006-2007 (CP-06-07-102R-12)

- Participation au Colloque régional de l'ACPBGI à Trois-Pistoles le 2 décembre 2006 (CP-06-07-102R-14)
- Prévisions budgétaires 2006-2007 (Référence au point 12.3 du procès-verbal de la réunion du 4 septembre 2007)
- Demande relative au rapport sur les garderies : « *Les familles, l'école et son service de garde : un projet éducatif partagé* » (CP-06-07-103R-23)
- Cotation à l'ACPBGI 2006-2007. (CP-06-07-103R-24)
- Plan d'action du Comité de parents 2006-2007. (CP-06-07-103R-25)
- Session de formation commune pour les membres des conseils d'établissement en début d'année scolaire (CP-06-07-105R-41)
- Tapis de bureau préparés dans le cadre du projet « *Famille-École-Communauté* » du MELS (CP-06-07-105R-42)
- Délégation à l'assemblée générale de la FCPQ le 25 mai 2007 : 2 délégués et 1 substitut. (CP-06-07-105R-43, CP-06-07-105R-44 et CP-06-07-105R-45).

7.0 INVITÉS ET CONFÉRENCIERS

- Madame Nathalie Fillion, psychosociologue.

Date : 3 octobre 2006, activité d'accueil des membres et substituts.

Mandat : Préparation et animation d'un atelier sur la contribution d'un membre au Comité de parents.

- Monsieur Jacques Poirier, directeur général de la Commission scolaire des Phares.

Date : 7 novembre 2006

Sujet : Priorités du Directeur général de la Commission scolaire des Phares pour l'année 2006-2007.

- Madame Francine Doucet, directrice générale adjointe et directrice des services éducatifs, et Madame Kathy-Maude Croft, secrétaire générale de la CSDP.

Date : 5 décembre 2006

Sujet : a) Les critères d'inscription des élèves dans les écoles pour 2007-2008 et le quartier scolaire déterminé pour chaque école;

b) La répartition des services éducatifs entre les écoles pour 2007-2008.

- Madame Martine Cliche, présidente du SERM et Monsieur Denis Roy, délégué syndical et enseignant à l'école Paul-Hubert.

Date : 9 janvier 2007

Sujet: Le Renouveau pédagogique

- Monsieur Roger Francoeur, conseiller en enseignement secondaire, du MELS, direction régionale (Rimouski).

Date : 6 février 2007

Sujet : Le Renouveau pédagogique

- Madame Marie-Claude Boudreau, directrice (par intérim) de l'école La Rose-Des-Vents, secteur Pointe-au-Père (Rimouski).

Date : 13 mars 2007 – visite de l'école

Sujet : L'approche d'un établissement Vert Brundtland (EVB)

- Monsieur Daniel Arseneault, chargé de projet, commissaire-parent

Date : 13 mars 2007

Sujet : Réaliser un projet avec succès.

- Madame Liette Bigras, directrice de l'école Des Merisiers, à Sainte-Blandine

Date : 3 avril 2007 – visite de l'école

Sujet : Le programme de communication non-violente à l'école Des Merisiers.

- Monsieur Carl Ruest, ingénieur et directeur des ressources matérielles à la CSDP, et Monsieur Benoit Desjardins, directeur du Centre de formation des adultes et du Centre de formation professionnelle Mont-Joli-Mitis.

Date : 1^{er} mai 2007 – visite de l'atelier

Sujet : a) Évolution du département de mécanique agricole et visite (par M. Desjardins)

b) Projets d'économie d'énergie à la Commission scolaire des Phares (par M. Ruest).

- Monsieur Gervais Sirois, chargé de cours et conseiller pédagogique

Date : 29 mai 2007

Sujet : Les intelligences multiples de Gardner

- Madame Adèle Boudreau, directrice générale de Pro-Jeune-Est Rimouski-Neigette

Date : 5 juin 2007

Sujet : Les différents services offerts par cet organisme.

8.0 PARTICIPATION AUX COMITÉS DE TRAVAIL DE LA COMMISSION SCOLAIRE

- Plan de communication de la Commission scolaire des Phares: M. Patrice Cayouette.

9.0 DÉLÉGATION DES MEMBRES

- Commissaires parents :
M. Daniel Arseneault (ordre secondaire)
M. Patrice Cayouette (ordre primaire)
- Association des Comités de parents du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine :
M. Daniel Arseneault (ordre secondaire)
M^{me} Lianne Coulombe (substitut)

M. Patrice Cayouette (ordre primaire)
M^{me} Marielle D'Astous (substitut)
- Comité de transport :
M^{me} Régine Mailloux
- Pro-Jeune-Est Rimouski-Neigette :
M. Serge Langlois

10.0 FORMATION CONJOINTE POUR LES MEMBRES DES CONSEILS D'ÉTABLISSEMENT

Suivant l'un des objectifs du plan d'action du comité de parents, une formation commune fut donnée le 31 janvier 2007 aux membres des conseils d'établissement des écoles primaires et secondaires sur leur rôle en tant que membre d'un conseil d'établissement.

Les animateurs de cette formation étaient :

- M^{me} Cathy-Maude Croft, secrétaire générale de la Commission scolaire
- M^{me} Manon Tremblay, directrice de l'école Les Alizés
- M. Benoît Bossé, directeur-adjoint de l'école Le Mistral
- M^{me} Lianne Coulombe, parent-membre du Comité de parents

Un total de 26 participants a reçu cette formation, ceux-ci étant répartis dans 17 conseils d'établissement.

Un atelier sur les rôles responsabilités des conseils d'établissement a permis d'établir une interaction entre tous les participant et, de là, à favoriser les échanges. Le fait d'avoir plusieurs animateurs /animatrices a contribué à la dynamique et au contenu de cette formation.

11.0 RENCONTRES ENTRE LES REPRÉSENTANTS DU COMITÉ DE PARENTS ET DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES

Deux rencontres ont eu lieu au cours de l'année scolaire 2006-2007 ; les 19 mars et 30 mai 2007.

19 mars 2007 : assistaient à cette rencontre M. Gaston Rioux, président du comité de parents, les deux commissaires parents, MM. Daniel Arseneault et Patrice Cayouette, le président du Conseil des commissaires, M. Raymond Tudeau, et M. Jacques Poirier, directeur général de la commission scolaire. Le but de cette rencontre (informelle) était de faire connaître nos points de vue sur certains sujets, d'échanger sur des démarches communes d'harmoniser nos objectifs et nos attentes pour le plus grand bien de tous, c.à.d. la réussite de tous nos jeunes.

Un projet de rencontre plus formelle (à une date à être déterminée) est soumis aux membres pour discussions et approbation . Il en est ressorti que les membres du comité exécutif rencontrent la direction générale sur certains points plus précis, notamment les critères d'inscription pour l'année scolaire 2008-2009, le financement des conseils d'établissement (les dépenses admissibles à leur fonctionnement), la gratuité du transport scolaire (cas particulier), et autres. Un ordre du jour sera préparé préalablement à cette rencontre.

30 mai 2007 : assistaient à cette rencontre M. Jacques Poirier, directeur général de la CSDP , Mme Francine Doucet, d.g.a. et d.s.é, M. Gaston Rioux, président du Comité de parents, MM. Daniel Arseneault et Patrice Cayouette, commissaires-parents, Mme Valérie Brisson, trésorière et Mme Chantale Guimond, relationiste.

Le projet d'ordre du jour aux fins des discussions comprenait entre autres :

- Les critères d'inscription :
 - a) capacité d'accueil d'une école ;
 - b) transfert d'un élève du préscolaire ;
 - c) transport scolaire (à son école d'accueil) ;
 - d) date butoir de transfert d'un élève ;
 - e) modifications des quartiers scolaires ;
 - f) décroissance de la clientèle scolaire ;
- Budget du conseil d'établissement : utilisation du budget (dépenses admissibles);
- Formation commune des membres des conseils d'établissement;
- Nouvelles directions d'école : leur formation et capacité de répondre aux attentes des parents;
- Vérification des antécédents judiciaires de tout intervenant (e) dans le milieu scolaire;
- Bulletins scolaires.

Il a été entendu conjointement qu'une rencontre aura lieu à l'automne 2007 pour rediscuter certains points de cet ordre du jour, en particulier les critères d'inscription dans les écoles pour l'année 2008-2009.

12.0 REPRÉSENTATIONS DES MEMBRES À LA FCPQ ET AUTRES ORGANISMES

- Réunions du Conseil général de la FCPQ : (18/11/2006 et 17/03/2007)

M. Gaston Rioux, président

- Colloque des CALACS les 16 et 17 mai 2007 à Rimouski :

M^{me} Valérie Brisson

- Assemblée générale de la Fédération des comités de parents du Québec le 25 mai 2007 :

M. Gaston Rioux

M. Patrice Cayouette

- Colloque et ateliers de la Fédération des comités de parents du Québec le 26 mai 2007 :

M^{mes} Sandra Deschênes et Denise Desjardins

MM. Gaston Rioux, Daniel Arseneault et Patrice Cayouette

- Rencontre régionale de l'ACPBGI, à Trois-Pistoles, le 2 décembre 2006 :

MM. Daniel Arseneault, Michel Pineault et Patrice Cayouette

13.0 RECOMMANDATIONS

13.1 À la Commission scolaire :

- Continuer nos relations partenariales ;
- Chercher à bien cerner les besoins et les problématiques des parents ;
- Permettre aux membres du Comité de parents de siéger sur tout comité d'intérêt pour les jeunes ;
- Se servir du Comité de parents comme source de référence sur les besoins et les intérêts des jeunes ;
- Être un agent catalyseur de projets novateurs dans les écoles avec les défis qui s'annoncent telle la décroissance de la clientèle scolaire ;
- Poursuivre les retours aux consultations sous quelque forme que ce soit ;
- Poursuivre les sessions de formation commune à l'intention des membres des conseils d'établissement et envisager des formations plus avancées ;
- Continuer l'approche de rencontres régulières avec le Comité de parents tel qu'initié au cours de la dernière année ;
- Amorcer une vaste réflexion avec les parents afin de favoriser et de faciliter leur participation ;
- Recommander aux commissaires de participer aux réunions de leur conseil d'établissement respectif ;

13.2 Aux conseils d'établissement :

- Permettre aux délégués ou substituts au Comité de parents de faire connaître aux membres des conseils d'établissement l'importance du rôle de ce comité ;
- Poursuivre la réflexion sur le rôle et l'utilité de l'organisme de participation des parents (OPP) ;
- Participer à toute formation destinée à l'ensemble des membres ;
- Être plus critiques dans les dossiers touchant la vie de l'école tout en cherchant la collaboration ;
- Réfléchir sur la façon d'attirer et de retenir les parents intéressés à la vie scolaire ;
- Exiger que les dossiers présentés aux séances du conseil d'établissement soient suffisamment préparés par les directions afin que les parents puissent facilement en connaître les implications et ainsi se prononcer en toute connaissance de cause ;
- Permettre aux parents d'être à l'aise, de questionner et d'émettre leurs opinions même s'ils ne sont pas des spécialistes du monde de l'éducation ;
- Faciliter les regroupements entre parents membres du conseil d'établissement de l'école et leur fournir des renseignements éclairés sur les dossiers plus complexes ;
- Favoriser l'émergence de projets innovateurs dans les écoles pour faire face à la décroissance;
- S'adapter le plus rapidement possible à la politique alimentaire mise en place par la Commission scolaire ;
- Distribuer aux membres du conseil d'établissement via la ou le délégué le Rapport annuel du Comité de parents ;
- Favoriser l'activité physique auprès de tous les jeunes.

**COMITÉ DE PARENTS
COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**

ANNEXE 1

PLAN D'ACTION 2006-2007

OBJECTIFS	ACTIONS À POSER	MOYENS	RESPONSABLES
1. Exprimer la position des parents auprès de la Commission scolaire.	<ul style="list-style-type: none"> • Participer aux divers comités de la Commission scolaire. • Répondre aux consultations effectuées par la Commission scolaire. • Mettre sur pied des comités sur différents sujets d'actualité. 	<ul style="list-style-type: none"> • Nomination de membres. • Obtenir le calendrier des consultations. • Recherche d'information. 	<p>Comité de parents.</p> <p>Comité de parents.</p> <p>Comité de parents et l'agent à l'information.</p>
2. Favoriser l'information et la formation des parents	<ul style="list-style-type: none"> • Participer aux colloques et congrès pertinents. • Promouvoir la formation auprès des parents. • Organiser des conférences. 	<ul style="list-style-type: none"> • Formation des membres. • Organisation et publication des des formations et conférences. • Invitation de personnes ressources aux rencontres du Comité de parents. • Abonnement à la revue <i>Action Parents</i>. • Recherche de conférenciers, locaux. 	<p>Comité de parents; nomination d'un comité restreint suivant les besoins.</p> <p>Comité exécutif.</p>

Adopté le 5 décembre 2006

PLAN D'ACTION 2006-2007 (suite)

OBJECTIFS	ACTIONS À POSER	MOYENS	RESPONSABLES
3. Valoriser le rôle du Comité de parents, des conseils d'établissement et des OPP.	<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer nos actions auprès des conseils d'établissement et des OPP. • Sensibiliser les directions d'école et les commissaires. • Promouvoir et démystifier la participation des parents dans notre Commission scolaire. 	<ul style="list-style-type: none"> • Participation active du représentant au Comité de parents aux rencontres des conseils d'établissement. • Organisation d'une rencontre avec les directions d'école et les commissaires (à l'automne et au printemps). • Site WEB (information et visibilité). • Rencontre des présidentes et présidents des conseils d'établissement (hiver 2006). 	<p>Tous les membres du Comité de parents.</p> <p>Comité de parents.</p> <p>Tous les membres.</p> <p>Comité de parents et sous-comités.</p>
4. Suivis des dossiers.	<ul style="list-style-type: none"> • Faire un suivi des différents dossiers qui interpellent le Comité de parents. • Services complémentaires: adaptation, intégration, EHDAA. 	<ul style="list-style-type: none"> • Perspectives d'avenir et vigilance face aux défis de l'éducation. • Rapport de chacune des écoles. • Faire un suivi au niveau de ces services. • Rapprochement avec le EHDAA. 	<p>Comité de parents.</p> <p>Délégués et/ou substituts.</p> <p>Comité de parents.</p>
5. Se rapprocher des parents.	<ul style="list-style-type: none"> • Tenir des réunions dans les écoles. 	<ul style="list-style-type: none"> • Rencontres avec la direction et les membres du C.E. 	<p>Membres du Comité de parents.</p>

Adopté le 5 décembre 2006

CHARTE OFFICIELLE MÉTRIQUE DES DISTANCES ENTRE LES LOCALITÉS Intérieur du territoire de la Commission scolaire

(en vigueur au 1er juillet 2007)

	St-Fabien	St-Eugène	Bic	St-Valérien	Rimouski	Ste-Blandine	St-Narcisse	St-Marcellin	Trinité-des-Monts	Esprit-Saint	Pointe-au-Père	St-Anaclet	Ste-Luce	Luceville	St-Donat	St-Gabriel	Les Hauteurs	St-Charles-Garnier	Ste-Flavie	Les Boules	Mont-Joli	Price	Ste-Angèle	St-Octave	Padoue	Ste-Jeanne-D'arc	La Rédemption
St-Fabien		11	16	22	32	39	51	56	74	83	45	44	52	52	60	70	77	84	65	89	68	74	80	79	87	93	101
St-Eugène	11		26	16	42	50	61	66	84	93	56	54	62	62	70	80	87	94	75	99	78	84	90	89	97	103	111
Bic	16	26		7	16	24	35	41	58	68	30	28	36	36	44	54	61	68	49	74	52	58	64	63	71	77	85
St-Valérien	22	16	7		18	25	36	42	59	69	31	29	38	37	45	55	62	69	50	75	53	60	65	64	72	78	86
Rimouski	32	42	16	18		13	24	30	47	57	10	12	17	25	33	47	50	57	38	62	41	47	53	52	60	66	74
Ste-Blandine	39	50	24	25	13		12	17	35	44	24	22	31	30	38	31	38	45	43	68	46	53	45	57	65	58	66
St-Narcisse	51	61	35	36	24	12		16	24	33	35	34	42	41	43	29	36	43	54	79	57	64	44	57	55	56	64
St-Marcellin	56	66	41	42	30	17	16		31	41	41	39	48	47	27	14	21	28	45	55	41	41	28	41	39	41	49
Trinité-des-Monts	74	84	58	59	47	35	24	31		10	58	57	65	64	58	44	52	59	78	102	81	71	59	72	70	71	80
Esprit-Saint	83	93	68	69	57	44	33	41	10		68	66	75	74	68	54	61	68	87	112	90	81	69	82	80	81	89
Pointe-au-Père	45	56	30	31	10	24	35	41	58	68		6	7	12	20	34	41	48	22	46	25	32	37	36	44	50	58
St-Anaclet	44	54	28	29	12	22	34	39	57	66	6		14	14	17	30	38	45	27	51	30	36	42	40	49	55	63
Ste-Luce	52	62	36	38	17	31	42	48	65	75	7	14		5	13	27	34	41	15	40	18	25	30	29	37	43	52
Luceville	52	62	36	37	25	30	41	47	64	74	12	14	5		10	24	31	38	18	36	14	20	26	24	32	39	47
St-Donat	60	70	44	45	33	38	43	27	58	68	20	17	13	10		14	21	28	19	34	15	19	14	20	26	27	36
St-Gabriel	70	80	54	55	47	31	29	14	44	54	34	30	27	24	14		8	15	31	42	27	27	15	28	26	27	36
Les Hauteurs	77	87	61	62	50	38	36	21	52	61	41	38	34	31	21	8		8	39	49	35	34	22	35	33	35	43
St-Charles-Garnier	84	94	68	69	57	45	43	28	59	68	48	45	41	38	28	15	8		46	56	42	42	29	42	40	42	20
Ste-Flavie	65	75	49	50	38	43	54	45	78	87	22	27	15	18	19	31	39	46		25	4	11	17	15	23	30	38
Les Boules	89	99	74	75	62	68	79	55	102	112	46	51	40	36	34	42	49	56	25		25	20	27	14	17	31	39
Mont-Joli	68	78	52	53	41	46	57	41	81	90	25	30	18	14	15	27	35	42	4	25		7	13	11	20	26	34
Price	74	84	58	60	47	53	64	41	71	81	32	36	25	20	19	27	34	42	11	20	7		12	4	13	26	34
Ste-Angèle	80	90	64	65	53	45	44	28	59	69	37	42	30	26	14	15	22	29	17	27	13	12		13	12	13	22
St-Octave	79	89	63	64	52	57	57	41	72	82	36	40	29	24	20	28	35	42	15	14	11	4	13		9	26	35
Padoue	87	97	71	72	60	65	55	39	70	80	44	49	37	32	26	26	33	40	23	17	20	13	12	9		14	22
Ste-Jeanne-D'arc	93	103	77	78	66	58	56	41	71	81	50	55	43	39	27	27	35	42	30	31	26	26	13	26	14		9
La Rédemption	101	111	85	86	74	66	64	49	80	89	58	63	52	47	36	36	43	20	38	39	34	34	22	35	22	9	

DE RIMOUSKI À

Endroit	KM
Montréal	539
Rivière-du-Loup	106
Amqui	104
Québec	313
Matane	94
Ste-Anne-des-Monts	182

VÉHICULE

Taux du km : selon le tarif en vigueur.

Covoiturage : ajout de 0,08\$

Si covoiturage, veuillez inscrire les passagers.

REPAS

Endroit	Intérieur territoire	Extérieur territoire
Déjeuner	8 \$	9 \$
Dîner	13 \$	15 \$
Souper	22 \$	24 \$
Frais de services : 7 \$ par jour (si coucher)		